

Nombre de conseillers :	37
Conseillers en exercice :	37
Présents :	32
Excusés :	5
Absents :	0
Procurations :	5

**Vote**

Favorables :	34
Défavorables :	0
Abstentions :	3
Non votants :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi 18 mars, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle polyvalente de l'espace Marcel Clermont de la commune de FONTENILLES, sous la présidence de M. Francis IDRAC.

Date d'envoi de la convocation : 11 mars 2021

n° 18/03/2021-67

Objet**SPORT**

Piscine : ouverture et  
tarification 2021

Présents : Francis IDRAC, Francis LARROQUE, Frédéric PAQUIN, Julien DÉLIX, Gaëtan LONGO, Pascale TERRASSON, Christophe TOUNTEVICH, Mohammed EL HAMMOUMI, Nadine FIERLEJ, Anne MAZAUDIER, Nicolas PANAVILLE, Lucien DOLAGBENU, Jocelyne TRIAES, Fabienne VITRICE, Jean-Claude DAROLLES, Martine ROQUIGNY, Jean-Luc DUPOUX, Delphine COLLIN, Yannick NINARD, Régine SAINTE-LIVRADE, Jean-Marc VERDIÉ, Marylin VIDAL, Bernard TANCOGNE, Claire NICOLAS, Éric BIZARD, Dominique BONNET, Denis PÉTRUS, Claudine DANEZAN, Josianne DELTEIL, Muriel ABADIE, Janine BARIOULET-LAHIRLE, Georges BELOU

Procurations :

- 1- Philippe DAGUES-BIÉ a donné procuration à Jocelyne TRIAES
- 2- Jacques BIGNEBAT a donné procuration à Jean-Marc VERDIÉ
- 3- Brigitte HECKMANN-RADEGONDE a donné procuration à Bernard TANCOGNE
- 4- Gérard PAUL a donné procuration à Francis LARROQUE
- 5- Jean-Sébastien KLEIN-MEYER a donné procuration à Muriel ABADIE

Excusés : Philippe DAGUES-BIÉ, Jacques BIGNEBAT, Brigitte HECKMANN-RADEGONDE, Gérard PAUL, Jean-Sébastien KLEIN-MEYER

A été nommé secrétaire : M. Mohammed EL HAMMOUMI

Le Président fait part des différents arbitrages qui ont permis de valider le scénario d'ouverture de la piscine pour la saison 2021 du 8 mai au 24 octobre 2021 :

- cadre réglementaire en vigueur pour l'ouverture des établissements sportifs de plein air (c'est le classement de la piscine lorsque l'abri est enlevé)
- avis de la commission sport-culture réunie le 28 janvier dernier,
- avis de la commission finances réunie le 2 février,
- avis du bureau communautaire réuni les 2 et 9 février.

Il rappelle que l'ouverture 2021 est envisagée directement en mode découvert et que le fonctionnement proposé sera en mode « bassin dynamique » (assoupli), c'est-à-dire avec la fermeture de 1 h en milieu de journée, la Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) ajustée à 390 et toutes les règles sanitaires en vigueur depuis 2020 (temps de ménage renforcés, gestion des flux différenciée).

Les règles sanitaires pourront être durcies avec un fonctionnement « bassin dynamique renforcé » soit, quatre créneaux publics limités à 1 h 45 et la FMI limitée à 130, ou allégées dans le cas d'une sortie de la crise sanitaire.

Le glissement vers un fonctionnement plus strict ou plus souple sera acté et validé par le Président après concertation et consultation du responsable de l'équipement et des techniciens.

Comme en 2020, une large communication et sensibilisation tant des usagers que du personnel sera mise en place. Les offres d'emploi ont été publiées pour un recrutement à compter du 3 mai 2021.

Le Président propose de voter, comme tous les ans, la tarification des entrées, activités, ventes annexes et ventes de la buvette à la piscine. Il rappelle la tarification dédiée à l'ouverture du bassin en mode « bassin dynamique » introduite en 2020 en raison des contraintes sanitaires imposées par l'Etat.

Il communique la grille tarifaire proposée pour 2021 lors de la commission « Sport - Culture » du 28 janvier 2021 :

- l'augmentation du tarif initiation au milieu aquatique de 7 € à 8 €,
- l'ajustement annuel du tarif horaire pour les lycéens à 30,92 € l'heure,
- l'application du tarif réduit à la tranche des 14-18 ans ainsi qu'aux étudiants (sur présentation de la carte en cours de validité).

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **d'adopter la grille des tarifs 2021 (entrées, activités, ventes annexes et buvette) telle que suit :**

<b>TARIFS PISCINE TERRITORIALE 2021</b>	
<b>ENTRÉES JOURNALIÈRES</b>	
Adultes	<b>4,00 €</b>
Réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	<b>1,50 €</b>
Tarif « Famille » 4 (2 Parents + 2 enfants) (1+3)	<b>7,00 €</b>
<b>PASS LOISIRS</b>	
Adultes	<b>3,60 €</b>
Réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	<b>1,35 €</b>

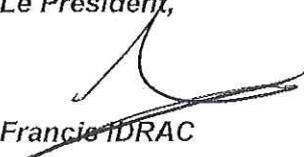
<b>CARTES 10 ENTRÉES</b>	
Adultes	35,00 €
Réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	10,00 €
<b>ABONNEMENTS SAISON</b>	
<b>Habitants du territoire de la Gascogne Toulousaine</b>	
Saison adulte	120,00 €
Saison réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	55,00 €
<b>Habitants des communes extérieures au territoire</b>	
Saison adulte	170,00 €
Saison réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	78,50 €
<b>ABONNEMENTS MENSUELS</b>	
<b>Habitants du territoire de la Gascogne Toulousaine</b>	
Abonnement mensuel adulte	42,00 €
Abonnement mensuel réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	21,00 €
<b>Habitants des communes extérieures au territoire</b>	
Abonnement mensuel adulte	52,00 €
Abonnement mensuel réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	26,00 €
<b>TARIFS ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS ET ACCUEIL JEUNES</b>	
Adultes	1,00 €
Enfant (6 ans à 18 ans)	1,00 €
<b>TARIFS GROUPES SCOLAIRES PRIMAIRES extérieurs au territoire de la Gascogne Toulousaine et ÉLÈVES du CYCLE SECONDAIRE</b>	
Primaire	15,00 € / h
Secondaire collégiens (public ou privé)	15,00 € / h
Secondaire lycéens ( <i>dernière actualisation annuelle</i> )	30,92 € / h
<b>TARIFICATION en mode « BASSIN DYNAMIQUE » (L'accès aux bassins est limité à des créneaux de 1 h 45 en raison des contraintes sanitaires)</b>	
Adultes	2,00 €
Réduit (6 ans à 18 ans / étudiants / et 65 ans et plus)	1,00 €
<b>VENTES ANNEXES</b>	
Bonnet de bain (unité)	0,50 €
Location transat	2,00 €

Nouvelle carte (si perte de la première)	2,00 €
<b>GRATUITÉS PISCINE TERRITORIALE</b>	
Enfant moins de 6 ans / 80 ans et plus	
Groupes scolaires primaires du territoire de la Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine	
Cartes 10 entrées pour les agents de la Communauté de communes et des communes du territoire	
Participation à l'opération « Été Jeunes" de l'année	
Sapeurs-pompiers du centre de secours du territoire	
Brigade de gendarmerie du territoire	
Police municipale de l'ISLE-JOURDAIN	
Visiteurs	
Personnes en situation de handicap (sur justificatifs)	
Accompagnant d'une personne en situation de handicap	
<b>TARIFS PISCINE TERRITORIALE - ACTIVITÉS</b>	
Initiation milieu aquatique	8,00 €
AQUAGYM (la séance)	7,00 €
AQUAGYM (10 séances)	60,00 €
AQUAGYM (carte saison)	300 € (2 séances hebdo.)
AQUABIKE (la séance de 30 mn)	12,00 €
AQUABIKE (les 10 séances)	100,00 €
AQUABIKE (location libre 30 mn)	6,00 €
AQUABIKE (Carte saison)	250 € (1 séance hebdo.)
Leçons NATATION (la séance)	15,00 €
Leçons NATATION (10 séances) - Valable max. 3 semaines	120,00 €
Tarif du couloir à l'heure (associations extérieures, entreprises ou prestataires privés)	15 € / h / couloir
Activité Sport Santé Adaptée	Définie par l'OIS
Cours de natation bi-hebdo	120,00 €
Soirée Diurne	Coût entrée normale
Entraînement comité d'entreprise	5,00 € entrée unitaire

- de valider les tarifs de fréquentation de la piscine proposés pour l'année 2021 (augmentation du tarif initiation au milieu aquatique de 7 € à 8 € et ajustement annuel du tarif horaire pour les lycéens indexé).
- de donner délégation à M. le Président pour signer tout acte relatif au fonctionnement de la piscine sur la saison 2021.

La présente délibération a été signée le 26 mars 2021  
Certifiée et rendue exécutoire par le Président le 26 mars 2021  
Expédiée à la Préfecture le 26 mars 2021  
Affichée le 26 mars 2021

*Le Président,*

  
*Francis IDRAC*

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 032-200023620-20210318-18032021\_67-DE



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine**

**Utilisateur : IDRAC Francis**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	18032021_67
Date de la décision :	2021-03-18 00:00:00+01
Objet :	SPORT
	Piscine : ouverture et tarification 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.9 - Culture
Identifiant unique :	032-200023620-20210318-18032021_67-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-200023620-20210318-18032021_67-DE-1-1_0.xml	text/xml	873
Nom original :		
67 SPORT Piscine ouverture et tarifications 2021.pdf	application/pdf	619630
Nom métier :		
99_DE-032-200023620-20210318-18032021_67-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	619630
f		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 mars 2021 à 16h25min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 mars 2021 à 16h25min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 mars 2021 à 16h29min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 mars 2021 à 16h30min43s	Reçu par le MI le 2021-03-26

